

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
 6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
 3 mois „ 3.- „ — — 4.50
 ETRANGER : un an Fr. 18.- — — 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S. A.

AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.56 - CH. POST. Ilc 485
 Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
 AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
 RÉCLAMES : Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

Pour la défense des mines et de nos mineurs

Le samedi 4 décembre, le jour de la Sainte Patronne des Mineurs, le Secrétariat des Corporations et Syndicats chrétiens avait convoqué une assemblée extraordinaire des concessionnaires des mines, des Organisations ouvrières, des représentants des Communes les plus intéressées, du Conseil d'Etat du canton du Valais et de la presse, pour discuter à fond le problème minier et prendre les résolutions opportunes. En présence d'une soixantaine de délégués, le secrétaire général des syndicats chrétiens et corporatifs, M. René Jacquod, qui avait pris l'initiative de la convocation, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués. Il fait un rapport sur la situation douloureuse des mines dans notre canton, sur les mauvaises répercussions que cette situation entraîne pour la classe ouvrière et pour l'économie de notre canton et insiste sur la nécessité, pour nos autorités, de prendre des mesures rapides pour une bonne solution de ce problème.

M. Jacquod rend hommage au bon esprit des entreprises minières du canton, grâce auquel il avait été possible de réaliser un contrat collectif et les allocations familiales; il rend également hommage aux autorités fédérales pour les mesures de protection prises, par l'arrêté du Conseil fédéral du 16 juillet a. c. en faveur des mineurs. Néanmoins, toutes ces mesures ne peuvent donner leurs effets que si les mines du Canton sont mises dans la possibilité de continuer leur exploitation. L'orateur invite tous les participants à concentrer leurs efforts vers ce but et attend de chacun une collaboration active.

M. Pignat Clovis, secrétaire de la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment, rappelle les efforts qui sont également faits dans le canton de Vaud, pour la défense des mines. Il est, pour le reste, pleinement d'accord avec M. Jacquod et admet ses conclusions.

M. Campana, ingénieur, insiste sur les difficultés des mines dont plusieurs n'ont pas encore couvert les frais d'exploitation, alors qu'elles sont accablées d'impôts et de redevances de tout genre. M. l'ingénieur Gay, de l'Office fédéral des mines, prend d'abord la défense du charbon du Valais qui n'est pas du tout si mauvais qu'on le fait croire: mélangé avec du charbon étranger, l'antracite valaisienne brûle très bien. D'autre part, l'orateur fait observer que la guerre n'est pas du tout finie, que nous ignorons ce que l'avenir nous réserve et qu'il importe, dans l'intérêt d'une saine économie nationale de poursuivre l'exploitation des mines du Valais.

M. Taiana, secrétaire-adjoint des syndicats chrétiens et corporatifs, attaque vivement la lenteur des bureaux fédéraux dans la question des mines. Un message-express, adressé par la Fédération cantonale des syndicats chrétiens et corporatifs, le 6 octobre, n'a pas encore obtenu une réponse à ce jour. Il a l'impression que Berne et les Services fédéraux se moquent des ouvriers valaisiens et de leurs intérêts et qu'après cinq ans de guerre nous sommes encore loin de réaliser cette justice sociale sans laquelle il n'y aura jamais de vraie paix. Il propose l'envoi d'une délégation ouvrière auprès du Conseil fédéral pour discuter de la question des mines du Valais.

M. le Conseiller d'Etat Anthamatten, chef du Département des travaux publics, apporte le salut du Gouvernement valaisien à l'assemblée et assure les participants que le Conseil d'Etat du Valais suit avec un actif intérêt cette question des mines. L'orateur est d'avis que les critiques de M. Taiana, à l'adresse des Services fédéraux sont exagérées. Il rappelle que le Conseil fédéral est lié par la Constitution fédérale et par les articles sur la liberté de commerce. Le Gouvernement cantonal est d'accord d'appuyer toute démarche faite à Berne en vue de défendre les mines du Valais. Par contre, il n'est pas d'accord avec l'envoi d'une délégation ouvrière auprès du Conseil fédéral, car le Conseil d'Etat du Valais fait déjà tous les efforts possibles.

L'orateur invite les personnes présentes à l'entente et à la collaboration et porte à leur connaissance qu'une nouvelle conférence doit avoir lieu à Berne, avec M. le conseiller fédéral Stampfli, au sujet des mines. Le Conseil d'Etat du Valais et les concessionnaires des mines seront représentés. Il invite alors spécialement les nombreux délégués ouvriers à faire confiance au Gouvernement cantonal.

M. Jacquod remercie le délégué du Conseil d'Etat des indications et explications qu'il a données et justifie l'irritation de la classe ouvrière par un brusque chômage.

M. Germain Dubuis intervient dans la discussion pour faire des suggestions en vue d'améliorer la production de l'antracite valaisien et rappelle ce qui a été fait par M. Hoffmann de la mine de Grône I. M. J. Dubuis réfute les affirmations de l'orateur précédent. M. Pignat suggère l'élection d'une commission de travail qui devrait s'occuper

activement de cette question. Il justifie également l'irritation de la classe ouvrière, surtout au vu des grands bénéfices qui sont réalisés par quelques industries valaisiennes.

M. Taiana revient sur sa proposition d'envoi d'une délégation ouvrière à Berne. Si les concessionnaires des mines peuvent participer à une conférence avec M. le conseiller fédéral Stampfli, il ne comprend pas pourquoi la classe ouvrière ne devrait pas être représentée. Il maintient donc sa proposition et est appuyé par les délégués ouvriers.

M. le conseiller d'Etat Anthamatten réplique en invitant les délégués ouvriers à faire confiance au Conseil d'Etat valaisien. Il promet qu'il fera tout son possible pour que la cause des ouvriers obtienne une juste satisfaction.

M. Jacquod croit que, après trois heures d'intense discussion, on peut tirer les conclusions. vis que les mines valaisiennes doivent continuer leur exploitation. Par conséquent, tous les efforts doivent être conjugués vers ce but et il invite particulièrement le Gouvernement cantonal à agir énergiquement. Par conséquent, tous les efforts doivent être conjugués vers ce but et il invite particulièrement le Gouvernement cantonal à agir énergiquement. Par conséquent, tous les efforts doivent être conjugués vers ce but et il invite particulièrement le Gouvernement cantonal à agir énergiquement.

Sur ce, M. Jacquod remercie la nombreuse assemblée et déclare la séance close.

LE PÉTROLE caucasien

Dans un des nombreux commentaires qu'il a consacré à l'autre guerre, le général Ludendorf a déclaré: «L'Empire allemand aurait remporté la victoire s'il avait disposé des puits de pétrole de Bakou». Les armées du troisième Reich ont été aux portes du Caucase, c'est, après l'Amérique, le plus grand producteur du monde. Les Etats-Unis ont les deux tiers de la production mondiale, l'URSS un peu plus du dixième.

Le monde pétrolier caucasien commence à la presqu'île de Taman, qui ferme l'entrée de la mer d'Azov. Il se termine sur les rives de la Caspienne dans la presqu'île d'Apschéron. La capitale de ce monde est Bakou. En 1879, Bakou avait 15000 habitants; en 1933 on pouvait en dénombrer 710.000... Sur les 34 millions de tonnes que donne la production soviétique, Bakou en fournit 22 millions. Le gisement pétrolier de la presqu'île d'Apschéron est le plus connu et le plus ancien du monde. Il y a des milliers d'années, des centaines de fontaines lançaient vers le ciel leurs jets de pétrole enflammé. Bien des siècles avant Jésus-Christ, Zarathoustra, après avoir traversé les plaines verdoyantes de l'Iran arriva avec ses élèves devant le feu éternel de la presqu'île d'Apschéron. Alors une vérité s'éleva en lui. Des centaines d'années passèrent. Ce fut Alexandre-le-Grand qui vint dans la presqu'île pour contempler le prodige de l'Orient. Puis ce fut Pompe. A leur tour les légions romaines parlèrent de l'incantation du feu. Longtemps, la presqu'île fut le lieu sacré du feu éternel. Mais survinrent un jour les armées des califes. L'empereur d'Iran fut poignardé. Le Caucase passa sous la domination des Khans. Or celui de Bakou n'avait que des revenus modestes. Il assembla les vieillards et tint conseil. Ne pouvait-on fabriquer des ustensiles pour créer de la lumière avec ce liquide qui avait la propriété de brûler? Ainsi, à la cour du Khan de Bakou, la lampe à pétrole était née. Quelques siècles plus tard, un homme d'Etat britannique affirma: « Plus que d'armées, plus que d'or en barres, une nation a besoin de pétrole, car le pétrole est le gage et d'une armée forte, et d'une devise ferme. »

Le pétrole, les peuples d'Orient l'appellent le «naphte», mot arabe qui signifie «ce qui coule de la terre.» Les romains «Petroleum». Pline, dans le tome II de son histoire naturelle, raconte même une chose surprenante: à Babylone, ce liquide noir et inflammable serait utilisé pour la construction des routes. Ce qui autorise à supposer que les Babyloniens connaissent une sorte d'asphalte.

LE CIMENT PLUS CHER

A une question, le Conseil fédéral a répondu que, vu les prix de revient actuels, on n'avait pu rejeter intégralement la requête des fabricants. L'augmentation du prix du ciment de 60 fr. par 10 tonnes renchérit, en raison de l'attribution actuelle de 5 tonnes en moyenne par logement, d'environ 30 fr. le prix de revient d'un appartement, ce qui représente 1 à 1,5% du coût net de construction. Cette augmentation est si insignifiante, par rapport au loyer annuel d'un logement simple (au maximum 2 fr.) qu'une évaluation des loyers ne se justifierait pas, et encore moins une augmentation des taux de subvention concernant les mesures destinées à atténuer la pénurie de logement, ni une augmentation du coût net maximum des immeubles.

Sion et environs, région de tourisme

Et c'est alors que l'office aura la tâche d'organiser leur séjour le plus judicieusement possible pour qu'ils aient dans le cœur un souvenir inoubliable.

Profitant du magnifique réseau routier qui dessert la contrée de Sion, réseau qui fait honneur à l'Etat et aux Communes, nos visiteurs pourront se rendre jusqu'au fond de nos profondes vallées pour en admirer les sites.

Répartis en différents cars, ils pourront en suivant la ravissante rive droite de la vallée d'Hérens, toute mouchetée de villages aux chalets brunis, visiter Evolène, centre de plus pur folklore et point de départ pour l'incomparable station d'Arolla. Ou bien en passant par Vex et Héremence se rendre à la Dixence, cette œuvre gigantesque du génie humain. Là, ils pourront admirer le lac alpestre, miroir limpide dans lequel se reflètent les cimes du Pleureur et des Aiguilles Rouges.

Les cars prendront également la direction du magnifique alpage de Thyon, d'où il sera facile aux promeneurs de grimper sur les crêtes cet admirable belvédère, ce Richli valaisien d'où l'on aperçoit toute la chaîne des Alpes valaisiennes et bernoises. En descendant de la hauteur, un arrêt dans la délicieuse station des Mayens de Sion leur donnera l'occasion de se promener dans les forêts de mélèzes qui sont les plus beaux que l'on peut voir en Suisse.

Grâce à notre réseau routier, nos hôtes pourront également visiter Salins, Veysonnaz, Nendaz, qui s'étale mollement sur ce coteau pareil au printemps à un bouquet de fleurs.

Et si le projet se réalise, ils pourront aussi se rendre de Sion par Fey, Isérables, jusqu'au col des Etablons.

Sur la rive droite du Rhône, Conthey, Montana, Ayent, Arbaz, Grimsuat, Savièse, sont des buts de promenade exquis que vous connaissez tous.

Deux mots tout spécialement pour Savièse, car ce nom évoque une terre généreuse de tous les dons de la nature.

Savièse chanté et immortalisé par les peintres, Savièse, parmi les chênes et les ormeaux, sous le ciel éclatant de la lumière, reste un joyau de la région séduisante.

J'ajoute que si le programme élaboré par le président de Savièse se réalise, cette Commune pourra offrir à ses visiteurs un spectacle unique. En effet, d'entente avec un comité dans lequel figure de hautes personnalités suisses, la Commune de Savièse a l'intention de reconstruire la banquette de l'ancien et célèbre bisse connu par ses précipices, ses aspices vertigineux et la beauté grandiose des Brenlères.

Cette étroite vallée sise au pied du Sanetsch, deviendrait en quelque sorte un parc national, terre d'asile des chamois et des marmottes.

Mais en suivant nos promeneurs sur les routes alpestres, vous devez nécessairement saisir l'importante urgence qu'il y a de construire une route qui relie la région de Sion avec le cœur de la Suisse, dont il se trouve isolé.

L'ouverture de la route du Sanetsch ou du Rawyl nous conduirait en quelques heures dans la capitale de la Suisse, de la ville de Berne.

Il importe que ce projet se réalise au plus vite, car son opportunité ne se discute plus. Grâce à cette route, Sion verrait arriver chez elle de nombreux

confédérés de la Suisse allemande qui d'habitude prennent le chemin du Tessin. Sion deviendrait une tête de ligne pour les excursions dans la direction du Simplon ou du Grand Saint-Bernard. Son avenir touristique serait assuré.

Deux mots aussi sur les avantages qu'y trouveraient nos agriculteurs dont les produits et tout spécialement les primeurs pourraient être transportés rapidement sur les marchés de la Suisse allemande où par leur qualité ils déferont toute concurrence.

Et cependant qu'une partie de nos hôtes sillonneraient nos vallées, d'autres visiteraient nos musées, nos ruelles qui évoquent celles de la Provence pittoresque.

Deux grands peintres suisses, dernièrement en séjour à Sion me disaient: « Vous, les Séduois, vous ne savez pas apprécier tout le charme de votre cité. Vous ne faites pas attention à tout ce que votre ville contient d'artistique, à vos portes sculptées, vos fers forgés, vos balcons, vos vieilles rues chargées de souvenirs. Pour nous, Sion est une des plus jolies cités suisses. »

N'oublions pas notre musée de Valère, qui renferme des trésors d'art. Tourbillon qui ne cède en rien aux plus beaux châteaux de la Castille.

La Majorie, où sur l'initiative de M. Donnet, sera installé le musée du peintre séduois Raphaël Dalèves; la Maison de Ville, avec ses portes d'une richesse sculpturale admirable; l'antique maison Supersaxo, et le soir, quand l'ombre s'étend sur la vallée, nos visiteurs respireront sur les terrasses de nos hôtels l'air pur et vivifiant.

Et puisque je fais allusion aux hôtels, qu'il me soit permis d'émettre un vœu. Ne serait-il pas possible de créer, à l'instar de ce qui s'est passé en Bourgogne, un mouvement en faveur de Sion, ville où l'on mange bien. A travers les âges, les villes de Bourgogne se sont acquises une renommée gastronomique par leur poulet au Chambertin, leur sole au vin blanc, etc., etc.

Sion devrait pouvoir se prévaloir de l'excellence de ses produits pour figurer avec honneur parmi les villes réputées non seulement pour leur bon vin mais aussi pour leur bonne chair.

Comme la Bourgogne, Sion est par excellence un pays de vignobles. Ses vins font la gloire comme son soleil.

Pays de vin, Sion est aussi le pays des fruits exquis.

Ce que la vigne n'enserme pas, les vergers l'entourent.

Tous nos fruits peuvent paraître sur la table du plus fin gourmet. Que dirions-nous de nos asperges, dont la saveur n'a d'égale que leur valeur diététique.

A Sion, nous devrions organiser une cure de raisin et une cure d'asperges.

Et puis, pour donner plus de variété au séjour de nos hôtes, il serait indiqué de reprendre un de faire jouer à Sion, à périodes déterminées, un pejoet élaboré avant la guerre. Vous savez que MM. de Reynold et Homnegger avaient l'intention de faire jouer, à Sion, à périodes déterminées un Mathieu Schinner de leur composition. La guerre a mis fin à cette belle initiative.

(à suivre)

Au fil des jours

La langue française est évidemment la plus belle langue de tous les pays civilisés ou non. Nous sommes à ce point objectif que, même si nous étions Allemand ou Italien, nous ne pourrions parler autrement. Nous pouvons bien l'affirmer puisque nous ne risquons pas de changer de nationalité.

Cette belle langue française contient ainsi un nombre incalculable d'expressions qui, en même temps, disent tout et rien.

Ainsi: ce monsieur arriva « ventre à terre ». Voyez-vous le banquier X ou le pharmacien Y arriver ventre à terre? Pansus, ventrus et dodus, ils défilent déjà, alors qu'ils se promènent comme tout le monde, toutes les lois de la pesanteur.

Où: Julôt, déboucha à « fond de train ». S'agit-il d'un direct avec surtaxe, d'un omnibus ou plus simplement de l'arrière-train du bipède Julôt qui débouche?

(A noter que ces deux expressions ne s'utilisent pas lorsqu'il s'agit d'un contribuable en direction de l'office des poursuites!) Et celle-ci: « A bras raccourcis ». La malheureuse victime (naturellement!) se fit rosser à bras raccourcis. Alors que si les bras doivent être longs, c'est exactement pour accomplir une telle opération.

Encore: « Tu n'es qu'un sombre imbécile! » alors que, justement, il faudrait ici un adjectif qui exprime autre chose que le sombre et l'obscur: éclatant, brillant, etc.

« Mon cœur est à toi! » vous voyez cet échange... de bon procédés? Je te donne mon cœur, tu me donnes ton cœur; nos cœurs changent de propriétaires. Et tout cela, sans autopsie!

« Je te donne ma tête à couper », « Je donne ma langue au chat ». Si nous essayons une fois de prendre notre interlocuteur au mot? Vous voyez d'ici la tête ou la langue qu'il ferait!

« Prendre au mot ». Prendre par le collet, prendre par la peau du dos, prendre par les oreilles, passe encore, mais prendre au mot. Quel travail pour se cramponner.

Cherchez seulement! Vous en trouverez des quantités innombrables. Nous les prononçons chaque jour sans y penser.

Il y a là un petit jeu amusant... Profitez-en, ils sont si rares sur cette terre de désolation!

Jéhan.

VALIDATION DE COUPONS

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique: Outre les coupons en blanc de lard-saindoux, de lard et de miel artificiel de raisin mis en vigueur le 1er décembre 1943, les coupons en blanc suivants, des cartes grises de denrées alimentaires de décembre, sont validés dès mardi 7 décembre 1943 et pourront être utilisés, comme les autres coupons de décembre, jusqu'au 6 janvier 1944:

1. Carte A entière de denrées alimentaires: Le coupon K pour 112,5 gr. de fromage en boîte quart gras (demi-gras ou trois quarts gras: 75 gr.) ou pour 100 gr. de fromage à la coupe maigre ou quart gras (demi-gras: 75 gr.); le coupon H pour 250 gr. d'avoine-orge. Sont en outre validés depuis le 1er décembre 1943: le coupon A pour 50 gr. de lard, le coupon S pour 50 gr. de lard-saindoux, et le coupon Z pour 250 gr. de miel artificiel de raisin.

2. Demi carte A et demi carte B: Les coupons K II et H II et en plus, depuis le 1er décembre déjà, les coupons A II, S II et Z II ces coupons donnant droit chacun à la moitié des quantités de denrées indiquées sous chiffre 1 ci-dessus.

3. Carte de denrées alimentaires pour enfants: les coupons KK et HK et en plus, depuis le 1er décembre déjà, les coupons AK et SK, ces coupons donnant droit chacun à la moitié des quantités indiquées sous chiffre 1 ci-dessus. En revanche, le coupon ZK est valable depuis le 1er décembre 1943 pour la ration entière, de 250 gr., de miel artificiel de raisin.

L'état actuel de notre approvisionnement en viande de boucherie et la nécessité de poursuivre les stockages de viande ne permettent pas, en décembre non plus, de valider les coupons en blanc pour la viande. Par ailleurs, la régression de l'offre de bétail d'abattage rend indispensable de porter la valeur en points de la viande de moutons avec os, dès le 6 décembre 1943, à 100 points pour 100 gr.

DISTRIBUTION DE PRODUITS CUPRIQUES

Des instructions viennent d'être publiées par l'autorité compétente concernant la distribution des sels de cuivre et des produits cupriques à l'agriculture. Ces instructions stipulent en particulier que nul ne peut livrer ou acquérir de sels de cuivre et des produits cupriques pour l'agriculture sans

titres de rationnement. La remise de ces titres est réglée par des instructions spéciales.

Les poudres mixtes contenant moins de 2% de cuivre métallique, employées dans la culture maraîchère et l'horticulture, peuvent être livrées et acquises sans titres de rationnement lorsqu'elles sont emballées dans des paquets originaux de 3 kg. au maximum (poids net). Nul ne peut livrer ou acquérir des poudres mixtes dans des emballages de plus de 3 kg. sans titres de rationnement de la section des engrais et de l'utilisation des déchets. Le ravitaillement en sels de cuivre et produits cupriques destinés à l'agriculture, entre les divers stades du commerce, du fabricant, est soumis à une autorisation. Cette autorisation est délivrée par la section des engrais et de l'utilisation des déchets.

COMMISSION DE L'INSIGNE SPORTIF

A côté d'autres questions, la Commission de l'insigne sportif a traité dans sa dernière séance la question de la remise des insignes sportifs non renouvelés. De plusieurs lettres émanant de chefs cantonaux, il ressort qu'en de nombreux endroits, principalement dans les cantons frontiers, mais aussi dans l'intérieur du pays, de nombreuses épreuves de l'insigne sportif n'ont pu être organisées en raison de la nouvelle mobilisation partielle de cet automne. Par conséquent des milliers de titulaires de l'insigne sportif n'ont eu aucune occasion pratique de renouveler leur insigne. Comme les exceptions ne sont pas, en principe, le fait de l'institution de l'insigne sportif, la décision suivante, qui doit être soumise au comité central de l'ANEP, a été prise après une discussion approfondie.

La décision de l'ANEP, selon laquelle les insignes sportifs qui n'ont pas été renouvelés conformément au règlement doivent être rendus à la fin de leur validité, dont l'importance et la portée sont considérables après que le comité central de l'ANEP l'ait approuvée.

Nous reviendrons sur cette décision avis, même s'ils n'ont pas renouvelé les épreuves cette année.

Par conséquent, tous les titulaires peuvent garder leur insigne jusqu'à nouvel ordre.



UN APPEL DU GÉNÉRAL GUISAN POUR LE CINQUIÈME NOËL DU SOLDAT

Peuple suisse, Ce sera bientôt le cinquième Noël de guerre. Il est temps de penser à celui de nos soldats. Ils accomplissent leur devoir avec conscience et fierté. Par leur vigilance, ils espèrent assurer au pays et à leurs familles un Noël de paix.

Nous devons leur prouver notre reconnaissance. C'est pourquoi, comme les années passées, chaque homme appelé à passer son Noël sous les armes recevra un « paquet du soldat ».

Les frais seront en partie couverts par la vente d'un insigne qui aura lieu dans toute la Suisse, les 11 et 12 décembre.

Je suis certain que chaque homme et chaque femme pensera alors à nos mobilisés et se fera un devoir d'arborer cet insigne, prenant ainsi une part directe au Noël de nos soldats.

Le Commandant en Chef de l'Armée

Guisan

PERTES BRITANNIQUES

Le ministre de la guerre publie jeudi matin une liste des pertes essayées par les troupes britanniques depuis le début de l'invasion de l'Italie le 3 septembre, jusqu'au 23 novembre. Ces pertes s'élevaient à 3212 tués, 9709 blessés et 3153 disparus.

LA GUERRE ET LES ÉVÉNEMENTS

APRES TEHERAN, LES ALLEMANDS IRONISENT

Les journaux allemands écrivent: « Enfin, il est venu ce communiqué de clôture de la conférence de Téhéran, cette énorme bombe psychologique, « dont l'éclatement devait nous faire perdre, à nous et à nos alliés, les sens et l'esprit ». Pendant cinq jours et cinq nuits, Staline, Roosevelt et Churchill se sont réunis, pour assurer à cette bombe, en recourant à une action gigantesque et à une réclame prodigieuse, un succès garanti d'avance. Or, quel en est le résultat: un communiqué de quarante-quatre lignes en tout, un jeu de puzzle constitué par des phrases qui, depuis le début de la guerre, ont déjà été ressassées des milliers de fois ».

NOUVELLES DIVERSES

— Des vols sacrilèges se multiplient de façon impressionnante dans le diocèse de Milan. Des voleurs inconnus ont dévalisé et souillé plusieurs églises.

— Les Allemands concentrent de puissantes forces aériennes et de terre en Bulgarie méridionale.

— Le maréchal allemand von Manstein a enregistré plusieurs gains de terrain sur le front russe.

— Les milieux diplomatiques américains s'attendent à ce que la Turquie publie sous peu une déclaration officielle pour fixer son attitude.

— La radio danoise annonce que des saboteurs ont détruit une fabrique de machines à Frederiksund, près de Copenhague.

— Un lycée réquisitionné par les Allemands à Grenoble a sauté, entraînant la mort de nombreux soldats.

— Neuf classes de réservistes turcs, soit environ un million d'hommes, seraient appelées, en décembre, sous les drapeaux.

— Les Britanniques se sont rapprochés d'Ortona, en Italie, dernier centre important avant Pescara.

CONFÉDÉRATION

AUX CHAMBRES FEDERALES

Conseil national

Le nouveau Parlement s'est réuni lundi à Berne. Il a été procédé à la validation des nouveaux députés. Le recours contre les élections vaudoises et genevoises a été écarté. Les députés de ces cantons ont également prêté serment. La Chambre compte 67 députés nouveaux.

M. Paul Gysler, agrarien zurichois, a été élu président par 143 voix sur 164 bulletins renvoyés. Le bureau sera composé comme suit: MM. Gondrau, (conservateur-catholique), Gressot (conservateur-catholique), Bringolf, (socialiste), Scematter (radical), et Wartmann (paysan).

Conseil des Etats

Le nouveau président a été choisi en la personne de M. Adolf Suter, de Muotathal (Schwytz).

LA CRISE MINIÈRE VALAISANNE

M. Dellberg vient de déposer au Conseil national une motion demandant à l'Etat « d'assurer l'exploitation des mines ». La réponse de M. le conseiller fédéral Stampfli est peu encourageante pour les exploitations minières du canton. Faisant valoir que l'industrie minière suisse n'est pas une branche de notre économie, il en a montré toute la fragilité. Il le finement entendé tout en promettant à d'autres interpellateurs plus modérés, MM. Weber, socialiste bernois, Schnyder et J. Kuntschen, conservateurs valaisans, de mettre tous les moyens dont il dispose pour atténuer les effets de la crise. En ce moment déjà, des méthodes ont été expérimentées qui permettraient d'améliorer la qualité du charbon valaisan. Des études sont faites en vue d'en réduire le prix. On espère ainsi arriver à favoriser l'écoulement des stocks constitués. Quant aux ouvriers, leur sort n'est pas si dramatique qu'on a bien voulu le dire. Sur 1500 qu'ils étaient en juillet, 150 à 200 travaillent encore au filon. De l'ensemble des autres, il ne s'en est présenté que 250 aux offices du travail. On en a déjà placé 190. Il en reste 100 pour qui les autorités cantonales recherchent un emploi. Les travaux de l'agriculture ont donc résorbé tout naturellement le grand nombre de mineurs licenciés qui, étant venus des champs, y

Chronique valaisanne

BRIGUE — Un nouvel incendie

Un immeuble comprenant une écurie et une grange et appartenant au conseiller communal, M. Escher, a été la proie des flammes. Il est complètement détruit et les dégâts sont importants. Les récoltes ont également été anéanties et le foin brûlé est déjà estimé à 4.000 fr. On ignore les causes du sinistre.

St-LEONARD — Conférence du Chne Charrière

Sous l'impulsion de notre Curé, l'Action catholique des Hommes avait pris à sa charge l'organisation d'une conférence du Rd Chanoine Charrière, directeur de la « Liberté » de Fribourg. Le sujet était « Le sacerdoce du père de famille ». Plus de 130 hommes et jeunes gens répondirent à l'appel que nous leur avions adressé pour cette soirée du 5 décembre. Un silence religieux vraiment impressionnant permit à l'assistance de suivre l'exposé de ce problème captivant en cette période de décadence morale et d'abdication souvent du chef de famille.

Chacun, père de famille ou futur chef de famille, a pu, dans cette causerie de haute valeur, glaner les raisons impérieuses qui doivent inspirer nos hommes dans l'accomplissement de leur devoir, parfois bien dur mais combien magnifique et sublime du « prêtre de la famille ». Merci au Rd Chanoine Charrière, et puissions-nous avoir encore et souvent pareille aubaine pour fixer nos responsabilités dans ce monde actuel et surtout dans celui de demain.

St-MAURICE — En souvenir de Maurice Denis

L'Abbaye de St-Maurice qui doit à Maurice Denis, comme nous l'avons relaté lors de la mort de ce peintre, la mosaïque célèbre de son maître-autel, a fait célébrer jeudi une messe de Requiem en hommage à l'illustre défunt.

St-MAURICE — Un nouveau décès à l'Abbaye

M. le Chanoine Jean Terretaz vient de mourir à l'âge de 61 ans, après avoir vaillamment supporté une longue maladie. Il avait pris l'habit des chanoines de St Augustin en 1902 et avait été ordonné prêtre en 1907. D'abord professeur, il fut recherché au collège de l'Abbaye, il dirigea ensuite la Grande-Ecole de Bagnes et s'occupa avec fidélité du rectorat de Verbier. De retour à l'Abbaye en 1935, il reprit de l'enseignement jusqu'en 1942.

Prêtre au grand cœur, il sera regretté par tous ceux qui ont joui de son commerce spirituel.

SALVAN — Un décès

On annonce la mort de M. Alexis Gross, très connu dans la région et par les touristes, comme propriétaire de la Pension de la Forêt du Trétien.

DE L'ASSOCIATION CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES

Le Comité de l'Association cantonale des Musiques valaisannes s'est réuni dimanche 5 décembre à Brigue, sous la présidence de M. G. de Stockalper, président cantonal.

Considérant que les événements internationaux, qui ont empêché l'association d'exercer son activité normale, se prolongent et qu'il convient de recréer un contact plus étroit entre les sociétés membres de l'Association, voire avec de nouvelles sociétés qui désiraient adhérer au groupement et qui seraient les bienvenues, le comité a décidé de convoquer une assemblée générale des délégués au début de l'année 1944.

Il a envisagé, en outre, divers moyens de parer aux conséquences nées de la situation consécutive à la guerre.

Enfin, conformément à la communication qui va être faite aux sociétés par voie de circulaire il a décidé de faire supporter par la caisse cantonale les frais d'un cours de perfectionnement pour tambours de fanfares qui aura lieu à Sion, dimanche 12 courant, au Café Industriel, de 10 à 12 et de 14 à 16 h. 30, sous la direction compétente de M. Berger, de Bâle. Il est vivement recommandé aux fanfares de répondre à cette invitation et de saisir l'occasion que l'association leur offre de perfectionner l'instruction de leurs tambours.

Il sont retournés. La situation n'est, de loin, pas si dramatique que certains se sont plu à le dire. Le Conseil national, par 88 voix contre 58, repoussa la motion de M. Dellberg.

LE GOUVERNEMENT VALAISAN ET LA DEFENSE DE LA FAMILLE

Un récent article de la P. S. M. paru notamment dans la « Tribune de Lausanne », le 27 novembre écoulé, traitait de l'importante question de « l'Etat et les allocations familiales ».

Parlant du Valais, l'auteur de ce communiqué déclarait: « La protection de la famille figure également au premier rang des soucis des autorités valaisannes. »

Cette affirmation vient de trouver une nouvelle confirmation de son exactitude.

Le Gouvernement cantonal a pris, en effet, en date du 1er décembre, un arrêté qui marque un nouveau pas dans cette voie de la défense de la famille ouvrière.

Ce petit arrêté nous paraît avoir une si grande portée que nous ne résistons pas au désir de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte de ses 6 articles:

Article premier. — L'affiliation à une caisse d'allocations familiales reconnue par le Conseil d'Etat est obligatoire pour tous les entrepreneurs de travaux adjugés par l'Etat ou subventionnés par lui.

Art. 2. — Une caisse ne peut être reconnue que si elle assure au personnel salarié des entreprises affiliées le paiement d'allocations de famille régulières sur la base d'un minimum qui sera fixé par le Conseil d'Etat en tenant compte des circonstances notamment de l'indice du coût de la vie.

Art. 3. — L'affiliation doit avoir un caractère durable et général.

Elle ne peut pas être limitée aux travaux adjugés ou subventionnés par l'Etat.

Art. 4. — Dans les cas prévus par le présent arrêté, l'adjudication ne peut être faite par l'Etat, les communes ou tout autre autorité ou maître de l'œuvre qu'après vérification de l'exécution des conditions imposées. Une attestation de la caisse d'allocations familiales devra être jointe aux soumissions.

Le versement de subventions cantonales est subordonné aux mêmes conditions.

Art. 5. — A partir du 1er juillet 1944 au 30 juin 1944, ne seront reconnues valables que les affiliations antérieures au 1er janvier 1944.

A partir du 1er juillet 1944, ne seront reconnues valables que les affiliations antérieures de six mois à la date de l'adjudication ou de la demande de subvention.

Art. 6. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Voilà une décision qui réjouira très grandement les ouvriers de l'importante industrie du bâtiment et des travaux publics.

Remarquons qu'en Valais, il y a annuellement 260 naissances par 1000 femmes en âge de procréer tandis qu'à Genève, il n'y en a que 75.

En ville de Neuchâtel, selon une statistique de Pro Familia, sur 5274 familles, il y avait 6922 enfants. Dans le Haut-Valais, d'une enquête faite par M. le conseiller national Escher, sur 5459 familles, il y avait 27,900 enfants.

Le degré important de la natalité, dans notre canton, justifie donc plus qu'ailleurs le versement d'allocations familiales aux ouvriers dont les salaires, au surplus, sont en général plus bas que dans d'autres cantons de Suisse.

Au nom des ouvriers du bâtiment, nous remercions le Gouvernement pour sa décision.

Et nous lui disons: en avant pour une loi qui généraliserait les allocations familiales et qui mettrait tous les ouvriers valaisans au bénéfice des dites allocations qui sont dues en justice aux pères de famille.

Peut-on espérer que cette loi soit présentée au Grand Conseil valaisan en mai 1944 ? Il le faut !

R. Jacquod.

VACCINATION CONTRE LA DIPHTHERIE

On constate ces derniers temps, une recrudescence de la diphtérie, non seulement en Suisse, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. En Valais, plusieurs cas ont été signalés récemment au Service cantonal de l'Hygiène.

La diphtérie est une maladie contagieuse, souvent grave, provoquée par le bacille de Loeffler. Elle se manifeste soit par des angines à membranes blanchâtres, soit par une laryngite (croup) soit par d'autres localisations plus rares (diphtérie du nez, des yeux, des plaies, etc.).

Les enfants sont de beaucoup les plus atteints, les adultes étant moins réceptifs. Elle se transmet soit directement par le malade, soit aussi par des porteurs de germes souvent méconnus, ce qui en rend si difficile la prophylaxie. Le meilleur remède est le sérum antidiphtérique de Roux, qui injecté précocement, parfois à doses massives, réussit à combattre énergiquement cette maladie qui cependant reste toujours redoutable et peut amener de nombreuses complications: les suffocations du croup, les paralysies, les atteintes du cœur, des reins, souvent tardives.

Dans les circonstances actuelles, nous devons être prévoyants et nous efforcer par tous les moyens, d'enrayer cette maladie. La déclaration en est obligatoire. L'isolement strict du malade, l'interdiction de l'école aux frères et aux sœurs, la désinfection des locaux contaminés sont exigés. La désinfection du rhino-pharynx, les gargarismes, les injections préventives de sérum aux suspects et aux personnes de l'entourage sont très utiles.

Mais le moyen préventif le plus efficace est certainement l'immunisation active par le vaccin antidiphtérique (anatoxine Ramon) qu'on injecte sous la peau en deux ou trois fois, à trois semaines d'intervalle. Ce n'est pas un microbe atténué, vivant, qu'on injecte, mais une toxine modifiée, rendue tout à fait inoffensive tout en gardant ses propriétés immunisantes.

Les réactions vaccinales dans la règle sont minimes (fièvre légère, douleur locale). Elles n'ont jamais de suites fâcheuses, des millions de vaccinations en sont la preuve.

Cette vaccination devrait surtout être

pratiquée chez les enfants, entre la deuxième et la sixième année, âge où la diphtérie est particulièrement à plaindre. Elle se fait aussi chez les enfants plus grands et chez les adultes.

On obtient par cette vaccination bien étudiée, une immunisation durable, qui persiste souvent toute la vie, mais assez lente à s'établir, atteignant son maximum quelques semaines après la dernière injection.

Il ne faut donc pas attendre le dernier moment. Mieux vaut prévenir que guérir.

Le Service de l'Hygiène publique se fait un devoir d'attirer l'attention des parents sur cette méthode de vaccination efficace, sans danger et leur recommande vivement de faire vacciner à temps leurs jeunes enfants.

Four le moment, cette vaccination n'est pas obligatoire. Cependant il est fort possible que la vaccination de chaque enfant sera déclarée obligatoire, à l'instar d'autres cantons.

Service cantonal de l'Hygiène.

SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET DE REFORME SCOLAIRE

Le dimanche 5 décembre s'est tenue à Berne l'assemblée annuelle des délégués de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire.

Toutes les sections cantonales étaient représentées.

Dans son tour d'horizon, M. le président signale l'heureuse extension que prennent les travaux manuels dans les différents cantons de la Suisse.

Il constate avec plaisir la création de nombreux ateliers de cartonnage et de travaux sur bois. Il cite notamment le cas du canton du Valais, où grâce à l'initiative de M. le Conseiller d'Etat Pitteloud, l'Ecole Normale a été dotée d'un outillage complet pour l'enseignement de ces disciplines nouvelles.

La ville de Sion a, cette année, introduit l'enseignement des travaux manuels dans son programme d'école primaire et, a fait l'acquisition de tout le matériel nécessaire à cet effet.

Dans ce domaine, les futurs maîtres d'école valaisanne et la jeunesse de Sion n'ont plus rien à envier à leurs collègues d'autres cantons.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION MONTE-ROSA DU C. A. S.

Cette assemblée vient de se tenir à Champéry sous la présidence de M. Jean Ruedin, de Sierre. Un nouveau comité choisi au sein du groupe de Monthey a été créé:

Président: M. Joseph Tamini, Monthey; vice-président: M. le Dr Max Herold; secrétaire: M. le Dr Théobald Musy, Monthey; caissier: M. Jean Bertrand, Monthey; bibliothécaire: M. le Dr André Donnet, Sion; préposé aux cabanes: M. Albert Meylan, Monthey; chef des courses: M. Léon Torrent, Monthey; actions de secours: M. Dr Antoine Köhl, Monthey.

Membres adjoints: Rédaction de « La Cordée »: M. Dr Pierre Dutoit, Monthey; chef de l'O. J.: M. Dr Hans Burkhardt, Monthey; de l'ancien comité: M. Jean Ruedin, Sierre.

Commission de « La Cordée »: M. Dr Pierre Dutoit, Monthey, président; M. Werner Antony, Monthey, membre; M. Georges Couchepin, Martigny-Bourg, membre.

Commission des cabanes: M. Albert Meylan, Monthey, président; M. Marius Guidetti, Monthey, membre; M. Georges Lorenz, Brigue, membre.

SERVICE DES VOYAGEURS SUR LE PARCOURS SI-MAURICE-SION

Dès lundi dernier, le train de marchandises No 10084, partant de St-Maurice à 7 h.15 pour arriver à Sion à 8 h.56, assure, les jours ouvrables, un service de voyageurs de IIIème classe sur ce parcours.

DANS LES C. F. F.

Sont promus ou nommés: ingénieur de la 2e section de la voie à Sion, Bardet Paul, chef de groupe à Brigue, Ruppen César; sous-chef de gare de 2e classe à St-Maurice, Chevalier Henri; commis de gare de 2e classe à Saxon, Michelet Pierre; garde d'appareils d'enclenchement et de signaux de 1re classe à St-Maurice, Duroux Paul; conducteurs d'auto-camions à Sierre, Caloz Denis et Salamin Joseph; ouvriers aux manœuvres de 2e classe à Sierre, Antille André et Sernier Gustave.

Anna Lombard

Les Ed. du Mt-Blanc S. A. présentent la traduction du roman à grand succès de Victoria GROSS. Prix 6.50. Tirage en anglais: 8 000 000 d'ex.

Pour une entrecôte. "Au Vieux-Valais". Tél. 2.16.47

En cas de décès!

pour toilettes mortuaires, adressez-vous directement, en toute confiance, chez M. Jules PASSERINI. Pompes funèbres, rue de Conthey, ou chez Mme PERRIN, Rue de Savière.

Tea-Room Confiserie "Indiana et Poste"

Malgré les événements... du Choix et de la Qualité à l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An

SION Avenue de la Gare Tél. 2.14.81

A. Jaccottet.

Chronique sédunoise

† Mme Wolff-Grasso

Nous apprenons le décès survenu à la maison de St-François de Mme Wolff-Grasso. Malgré son âge avancé, elle avait gardé un beau port qui faisait l'admiration de ceux qui la rencontraient. Elle fut l'épouse de feu Othon Wolff, organiste et botaniste distingué, dont la mémoire est perpétuée par une plaquette représentant son effigie au collège de notre ville. Mme Wolff put également être fière de ses deux enfants, le Père Meinrad, de l'Ordre de St-Benoît, il réside actuellement à l'Ermitage de Longeborgne. Sa fille, Mlle Marguerite Wolff musicienne de talent, habite actuellement en France. Son temps est partagé entre son art et les œuvres de bienfaisance.

A tous deux, nous présentons nos compliments de condoléances.

CONFERENCE

Le sujet traité par M. de Rivaz lors de sa conférence du 30 nov. écoulé ayant provoqué une intéressante discussion qui prit un certain temps, celle de M. Th. Montangero sur « La Classe Moyenne, pilier de la nation » avait dû être renvoyée. C'est pourquoi la Société de Développement, la Société des Arts et Métiers, l'Union commerciale valaisanne et la Société suisse des Commerçants convient le public pour le lundi 13 courant, à 20 h. 30 à l'Hôtel du Cerf.

La causerie de M. Montangero ne manquera pas de soulever des problèmes d'une grande importance non seulement pour le présent, mais pour l'avenir. Personne ne peut donc rester indifférent vu que chacun a son rôle à remplir.

Les dames ne sont-elles pas intéressées au premier chef aux questions économiques? Aussi sont-elles cordialement invitées.



Commune de Sion

Avis officiels

Les producteurs de pommes de terre qui auraient des pommes de terre de consommation à vendre sont priés de s'inscrire au service de ravitaillement de la Commune jusqu'au 15 décembre au plus tard.

Les grandes rations pour les ménages collectifs sont à la disposition des intéressés à l'Office communal de l'économie de guerre.

L'Administration.

Ne manquez pas de visiter l'Exposition Gueydan, à l'Hôtel de la Paix. Ouverte (tous les jours) de 10 à 12 h. 1/2 et de 15 à 19 h. (Entrée libre).

Section des Samaritains. — Exercice mardi 14 courant au local de la DAP, rue du Collège.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Dimanche, le Chœur ne chante pas la grand-messe. Lundi répétition générale à 8 h. 30.

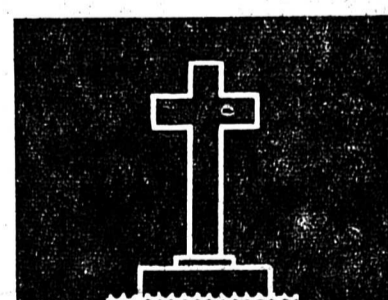
Ski-Club Sion. — Pour permettre à ses membres de se mettre en forme pour la saison, un cours de deux jours soit les 18 et 19 déc. est organisé aux Mayens de Sion. Réservé seulement aux membres du club, il est gratuit. S'inscrire jusqu'au 15 déc. auprès de M. Albert Deslarzes.

Messe aux Mayens. — Dimanche, à 8 h. 30.

Classe 1917. — Les contemporains se réuniront au Café Métry, lundi 13 courant, à 20 h. 30.

EGLISE RÉFORMÉE

Dimanche 12 déc.: 10 Uhr, Gottesdienst.



ART FUNÉRAIRE

MARCEL DUSSEX

RUE DES MAYENNETS

SION

TRAVAIL SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS

DESSINS INDIVIDUELS

SANS ENGAGEMENTS

DEMANDEZ MA COL

LECTION ET DEVIS

TÉL. 2.19.88.

A. SCHUPBACH

TAILLEUR SION Gd-PONT

on trouve encore:

Vêtements en pure laine
Sous-vêtements en pur coton
Caleçons eskimo pr. homme à fr. 5.90 en pur coton
Pullowers pr. homme à Fr. 18.50 pure laine

CONFECTION

CHAPELLERIE

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS

Demain, samedi, à 14 h., visite de la Fabrique de Draps. Tous nos membres sont cordialement invités, de même que les membres du Groupe des Jeunes et les apprentis fréquentant nos cours.

HORAIRE D'HIVER A L'ÉTAT

L'horaire d'hiver introduit dans l'administration cantonale depuis quelques années, qui prévoyait notamment la fermeture des bureaux le samedi, ne sera pas appliqué durant l'hiver 1943-1944.

UN PEU DE PUDEUR

Le bonhomme qui vend « La Suisse » se plaint de trop nombreux « acheteurs » se servant de son journal et oubliant de le payer. Nous savons que les temps actuels poussent à l'économie... mais pas au préjudice de son voisin. Dimanche dernier, ce brave homme a perdu 2 francs de journaux. Un petit examen de conscience! Est-ce admissible?...

DU CALME S. V. P. !

Les personnes qui habitent dans les environs de la Place du Midi trouvent que trop de noctambules exercent leurs talents après 22 heures. Est-il courageux celui qui profite de l'obscurcissement pour déranger les personnes qui dorment? Il y a de plus en plus des coups de pied au derrière qui se perdent...

L'IMMACULÉE CONCEPTION

Selon une vieille coutume qui n'est pas toujours pour plaire aux commerçants de la place, une foire de Séduinois se sont rendus hier à Lausanne, pour y faire leurs emplettes avant les fêtes. Quoique l'acheteur trouve maintenant à peu près tout ce dont il peut avoir besoin dans nos magasins, cette habitude demeure fâcheusement.

Pour vos EDREDON/ et couvre-lits

au détail adresse: «FEMINA», avenue du Midi, SION, Mlle Kraly

COURS DE CLASSIFICATION DECIMALE

Nous rappelons le cours de classification décimale organisé par la Chambre Valaisanne de Commerce, l'Union commerciale valaisanne et l'Union valaisanne des Arts et Métiers et qui aura lieu le **lundi 13 décembre prochain à l'Hôtel de la Planta à Sion.**

Programme de la journée: 10 à 12 h., introduction et exposé du système; 14 à 17 h.: démonstration et discussion générale.

Ce cours sera donné par MM. Arnold et Maurice Corboz. Il est public et gratuit.

Ajoutons encore que ce système de classification est susceptible d'intéresser toutes les personnes ayant à ordonner une documentation d'une certaine importance: ecclésiastiques, écrivains, journalistes, médecins, ingénieurs, avocats et hommes d'affaires de tous ordres: industriels, artisans, commerçants, agriculteurs, banquiers. Nous comptons sur une nombreuse participation.

CHIENS SANITAIRES

Le Service des Films de l'Armée présentera son nouveau film d'actualité: « Chiens sanitaires » à Sion, du 8 au 12 décembre, au Cinéma Capitole. Voici une documentation de ce film très intéressant:

Quand les combats de la guerre moderne ont lieu en terrain accidenté et couvert, dans les forêts, en montagne, dans les gorges, etc., il devient extrêmement difficile de mettre rapidement les blessés en lieu sûr. C'est alors que le chien sanitaire bien dressé peut rendre de précieux services. Son flair remarquable et son endurance illimitée lui permettent de retrouver quantité de blessés qui, sans cela, périeraient misérablement. Le 23e court-métrage du service des films de l'armée suisse « Chiens sanitaires » présente un épisode d'un exercice avec des chiens sanitaires. Comme cadre, des collines boisées traversées par un cours d'eau, terrain fouillé en tous sens par les chiens. Dès qu'ils ont repéré un blessé, ils prennent dans leur bouche le « témoin », un objet en cuir, mince et solide, qu'ils portent au collier, et retournent en vitesse vers leur conducteur. Celui-ci reconnaît à ce signe que l'animal a découvert un blessé. Le soldat attache le chien à la longue laisse et se fait conduire par lui auprès du blessé sur un brancard et le chien peut repartir à la recherche d'autres blessés et les sauver. Ce film ne comporte qu'une série réduite d'images et pourtant il montre d'une façon frappante l'essentiel du travail d'un chien sanitaire.

AVEC LES SOUS-OFFICIERS VALAISANS

Le nouveau comité de la Société des Sous-officiers de Sion et environs s'est réuni à l'Hôtel de la Planta. Les charges ont été réparties comme suit: président, sgt Zwissig Gaspard; vice-prés. epl Grasso; secrétaire, sgt Bonvin Amédée; caissier, fourrier Berclaz; prés. commission de tirs, epl Grasso; membres-adjoints caporaux Kaspar et Roch Gaspard.

Diverses résolutions ont été prises:

1. organiser un tir militaire au printemps 1944 et un tir au petit calibre dès que le temps le permettra.
 2. mettre sur pied, en février 1944, un bal avec production littéraire;
 3. établir un rapprochement plus efficace avec la section des sofs de Sierre;
 4. conseiller à tous les sofs d'assister avec leurs familles et leurs amis à l'excellent film alpin « Front à 4,000 mètres », qui passera au cinéma Lux, le 14 courant;
 5. organiser des appels à tous les sofs, pour qu'ils s'inscrivent dans la Société.
- Une période nouvelle s'ouvre pour la Société des sous-officiers de Sion et environs. Elle compte sur toutes les bonnes volontés pour s'organiser. Sa prochaine activité prouvera sa volonté inébranlable de former une phalange forte et résolue.

PARC DES SPORTS SION

Dimanche, 12 décembre

dès 12.45 h.: Grône I - Sion II.

dès 14.30 h:

LA TOUR I - SION I

Le dernier match à Sion!

UNE BISE GLACIALE...

vous transperce. Un frisson vous saisit. N'hésitez pas, prenez un grog au Bitter « DIABLERETS ». Il vous ragailardira.

LES SPORTS

FOOT-BALL

Sion I-La Tour I

Le match qui doit se jouer dimanche prochain au Parc des Sports aura certainement lieu; en effet, le temps semble vouloir favoriser cette saison, les amateurs du ballon rond. Malgré son classement, La Tour possède une bonne équipe qui n'a pas fini de dire son mot dans ce championnat. Luttant avec énergie, elle pourrait bien tenir notre onze local en échec. Une belle partie en perspective. La dernière de l'année chez nous. Un nombreux public doit apporter son appui au club qui a fait une si belle première partie de championnat.

HOCKEY SUR GLACE

Jeudi était prévu une rencontre entre Sierre et Sion sur le lac de Montorge. La pluie de la veille n'a pas permis cette partie-revanche. Pourquoi les organisateurs n'ont-ils pas avisé le public qui s'est rendu en foule à Montorge?

LUTTE LIBRE

La Fédération suisse de lutte libre (style international) fera disputer son championnat annuel dimanche 26 décembre, à Lausanne. Cette compétition est ouverte aux lutteurs amateurs de notre pays et comprendra, selon le règlement olympique, sept catégories de poids. Deux classes sont prévues, soit « actifs » et « juniors ». Les inscriptions peuvent être adressées à la Fédération à Lausanne.

CHEZ LES GYMNASTES A L'ARTISTIQUE

L'Ass. cant. Val. des gymnastes à l'artistique avait convoqué les moniteurs de gymnastique aux engins de nos sections valaisannes pour son cours d'automne, dimanche 3 décembre à Sion. Un nombre encourageant avait répondu à l'appel et dès 8 h. au matin, sous la direction des chefs techniques Louis Egli, de Sion, et Albert Blatter,

de Brigue, les participants s'attribuèrent de très précieuses exercices, ainsi que de nombreux renseignements qu'ils pourront diffuser dans leurs sections respectives.

A 14 h., eut lieu l'assemblée annuelle en présence de plus de 30 délégués sous la présidence de M. Louis Bohler, de Sion. Parmi l'assistance, on releva avec plaisir la présence de MM. Séraphin Antonioli, prés. d'honneur de l'Ass., Auguste Schmid, prés. cant., de l'A.V.G., Louis Bohler, prés. de l'A. V. G. F.; Boll, membre honoraire fédéral; Imboden, prés. de la section de Sion, et Marius Bonvin, un grand pionnier de la gymnastique aux engins.

Après avoir retracé dans un rapport détaillé l'activité déployée en 1943, le président est heureux de pouvoir annoncer que son comité fera l'impossible afin de mettre sur pied les championnats d'hiver aux engins ainsi que la Fête cantonale en 1944. Et la population valaisanne sera elle aussi certainement fière d'apprendre que c'est à l'équipe valaisanne des gymnastes à l'artistique qu'échoira l'honneur, en septembre 1944, de se produire à l'occasion du Comp'toir suisse, dans un match avec la formidable équipe vaudoise.

L'assemblée liquida différentes questions d'ordre interne, réélut son comité, puis à la gentillesse de M. Mussler, à Sion, les délégués applaudirent un superbe film sur lequel furent remarqués les prouesses de nos Maek, Rousch, Miez, Stalder, etc.

Belle journée pour la cause de notre belle gymnastique aux engins, qui prospère dans notre canton en quantité et surtout en qualité, d'une façon très réjouissante. C. V.



Le Père Meinrad WOLF, à Longeborgne, recommande aux prières de ses frères dans le sacerdoce, de ses anciens paroissiens, de ses amis et connaissances et de toutes les personnes charitables, l'âme de sa chère maman

MADAME

Ferdinand-Othon Wolf
née Aline GRASSO

que Dieu a rappelé à Lui en la fête de l'Immaculée-Conception.

SI VOUS SOUFFREZ DEPUIS

longtemps d'engourdissements provoqués par les troubles de la circulation, prenez **CIRCULAN**. Les douleurs se calment, le chatouillement disparaît et l'organisme reprend ses fonctions normales. **CIRCULAN** combat les troubles de la circulation. Exigez-le. Votre corps manque de chaleur, de soleil et l'organisme affaibli a besoin d'un fortifiant. Sang sain = corps sain.

Troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité) — Hémorroïdes — Varices — Fatigue — Jambes enflées — Mains Bras, Pieds et Jambes engourdis, froids — Artériosclérose — Hypertension artérielle — Palpitations fréquentes du coeur — Vertiges — Migraines — Bouffées de chaleur.

Extrait de plantes du D^r M. Antonioli, à Zurich



Economisez 4 frs. avec la cure... 19.75 cure moyenne... 10.75 flacon original... 4.75 dans toutes les pharmacies. Recommandé par le corps médical. Etablissements R. Barbéro SA, Genève

Coffres-forts

diff. grandeurs, résistance assurée au feu et aux chocs. On accepte en échange coffres usagés. Prix très avantageux. S'adresser sous chiffre K. 8519. B à Annoncen-Expédition Künzler-Bachmann, St-Gall.

A vendre une excellente vache

laitière, portante pour le 15 janvier. S'adresser s. P. 7996 S Publicitas Sion.

A vendre

occasion, bas prix, 1 radio, 1 violon ancien, 1 petit accordéon diatonique, 1 petit jazz complet, 1 Xylophone avec table, 1 agrandisseur pour photos. Cycle Central, Sion.

Occasions

10 beaux lits

complets, 2 places, toile neuve d'avant-guerre, bon crin animal (on peut vérifier); duvets neufs et d'occasion à fr. 35.- et fr. 55.-. A la même adresse: fourneaux potagers à 2 et 3 trous à fr. 140.- et 170.-, fourneaux catelles, calorifères à partir de fr. 55.-, tous avec tuyaux. D. Papilloud, Vétroz, tél. 4.12.28.

Jeune fille, 22 ans, parlant les 2 langues, cherche place comme

sommelière

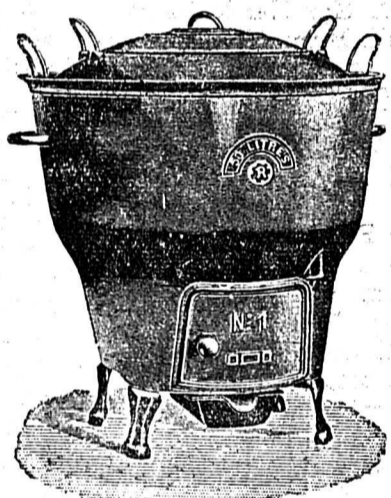
libre de suite. Offres sous P. 7993 S. Publicitas Sion.

A VENDRE

à choix, excellentes vaches laitières, fraîche velle ou prêtes au veau. S'adresser à Evéquois E. douard, Conthey-Daillon.

A LOUER

un jardin bourgeois. S'adresser au bureau du Journal



Pfefferlé & Cie
SION

Avenue du Midi Tél. 2.10.21

Voyageur

énergique, sérieux, désirent se créer une situation est demandé pour la vente aux particuliers, d'un superbe Ouvrage médical. Gros gains si capable. Références exigées. Ecrire Case-Ville 1693, Lausanne.

Sciage mécanique de bols de feu

DARBELLAY, Ste-Marguerite (Tél. 2.17.86) au Café de l'Avenue

avise son honorable clientèle, particulièrement, et le public en général, qu'il n'a jamais été au service du scieur Inderkummen.

Une bouteille Strudler

Après les repas!

vous ressentez un poids à l'estomac, des renvois acides, de la dyspepsie? Prévenez ces troubles en prenant du Biconal avant les repas. Vous verrez que c'est efficace!

BICONAL
Dans toutes les pharmacies
Wikopharm S.A. Zurich

Pour la viande le poisson le salade

Delta

remplace la Mayonnaise

En tubes. Se garde 2 mois. Sans huile ni graisse. Sans coupons!

Le tube: 1 fr. 15, impôt compris. Demandez le dans les bonnes maisons d'alimentation

Nara-Service
LAITERIES REUNIES ZURICHOISES
ZURICH 4, Téléphone 71217

Dactylo

connaissant la comptabilité serait engagée de suite par commerce de la place. Faire offres Case postale 190, Sion.

A vendre

d'occasion un PIANO en parfait état. S'adresser à Mme Bloch-Allet, Café des Remparts.

Bascule

force 500 kg. parfait état. Machine à cuire à pied, révisée, à vendre. L. ECKERT, rue de Conthey, Sion.



On demande

une vache laitière en hivernage, bons soins assurés. S'adresser à Louis Delaloye de Georges, Ardon.

A vendre

UN LIT noyer à 2 places, parfait état. S'adresser au Bureau du Journal

Mesdames,

Pour vos Cadeaux de Noël

La Maison MARIE-CLAIRE

Avenue de la Gare - SION

vous offre

son riche assortiment dans toute la belle collection.

Lingerie, Foulards, Echarpes, Gants, Bas, Pochettes et Mouchoirs, etc.

Sœurs Griching - Tél. 2.21.66

Je cherche à louer avec promesse d'achat petit

Café-Restaurant

dans le Valais, pour de suite. S'adresser au bureau du Journal

On cherche

FEMME DE MENAGE pour quelques heures par semaine. S'adresser à R. Nicolas, Electricité, Sion.

Vigneron

expérimenté prendrait vignes à travailler aux environs de Sion. S'adresser à Publicitas 7937, Sion.

ON CHERCHE à louer

appartement

de 3-4 pièces confort. Offres sous P. 7737 S. Publicitas, Sion.

Chalet

ON CHERCHE-A LOUER aux Moyens de Sion ou Savisèe d'avril à septembre, éventuellement à l'année, CHALET de deux à trois pièces, cuisine, confort, si possible, meublé ou non. Faire offres sous P 7919 S, à Publicitas, Sion

mulet

A louer ou à vendre de 81/2 ans. S'adresser sous P. 8008 S Publicitas Sion.

Chalet

de 2 à 3 pièces, cuisine, confort, de préférence non meublé, est demandé à louer, du 15 avril au 15 octobre. Avec un peu de jardin. Région Savisèe à proximité d'auto postale. Faire offres détaillées Publicitas Sion, sous P. 7919 S.

On cherche à

acheter

d'occasion une paire de ski en bon état (long. 1 m. 80 à 2 m.). S'adr. sous P. 8006 S Publicitas Sion.

A vendre

une vache jeune et bonne laitière, prête au veau. S'adr. à C. Pannatier, ou au Café de l'Industrie à Bramois, tél. 2.13.08.

POUR NOEL

offrez un bon parfum ou une bonne Eau de Cologne. Ils font toujours plaisir. Choix et qualité à la



A vendre

une salle à manger neuve, en noyer sculpté. Pour visiter, entre 13-14 h., 17-18 h. chez M. J.-J. Roten, avocat, Sion.

APPRENTI CONDUCTEUR

Ecrire au bureau du journal sous chiffre 906.

tonneau

de 300-350 litres, bien aviné par vin blanc. Ecrire à Case postale No 52197 à Sion.

On demande à acheter un

demain!

TIRAGE
A LAUSANNE
LOTTERIE ROMANDE



11
DECEMBRE

HORLOGERIE

Pour vos CADEAUX de fin d'année, très joli choix en montres, pendules et bijouterie, Adressez-vous en toute confiance à l'
HORLOGERIE LANDRY — SION
Rue du Rhône Se recommande: R. Landry

Prêts hypothécaires

aux conditions les plus favorables

A la

Caisse d'Épargne du Valais à Sion

ou chez ses agents et représentants

Qui ne se réjouit



de porter la bonne montre Cortébert. Elle est robuste, précise, imperméable et anti-magnétique.

Cortébert

En vente chez:

A. BOILLAT
Horlogerie-Bijouterie — SION

A vendre

sur Noës: 2 vignes;
sur Chalais: 1 pré;
sur Vercorin: 1 maison et 2000 m² pré;
sur Granges: une vigne de 200 toises et un pré d'un seul tenant;
sur Grône: un mayen de 20,000 m²; une maison d'habitation avec grange et écurie.

A VENDRE ou A LOUER un CHALET avec tout confort, 2 appartements, une petite ferme (convient pour maraîcher). Pour traiter, s'adresser à MICHELOU CESAR, Agence immobilière, GRÔNE, Tél. 4.22.92.

Bürki
Fromage à tartiner

Peu de coupons
Qualité supérieure



L'épouse avisée se rend compte

Sans autre quand son mari souffre de surmenage. Comme les symptômes de la fatigue peuvent se manifester sous différentes formes, il faut un reconstituant dont l'efficacité soit multiple. Les dragées VICETIN, de goût agréable, contiennent de la lécithine pour tonifier les nerfs, de l'hémoglobine comme reconstituant du sang, des sels de calcium et de phosphore pour maintenir et régénérer la substance des muscles et des nerfs. Leur teneur en vitamine C accroît la force de résistance de l'organisme à l'égard des maladies.

VICETIN est en vente dans toutes les pharmacies — Wikopharm S. A. Zurich —

VICETIN

Élément constructif de votre santé

MAGASIN A. Fantaccione

Rue des Bains, SION, en face du Café P. Follonier

Pendant 15 jours, grande vente de mobilier de toute nature, neuf et occasions, à prix extrêmement bon marché.

Profitez pendant qu'il y a du choix. Tables rondes, ovales, à partir de Fr. 15.—, etc.

La vente dure de 8 heures à 19 heures. Grand étalage.

A. FANTACCIONE, Rue des Bains, SION, succursale de Genève. Téléphone 2,18,01.

RADIOS

d'occasion; révisées, très bas prix. Ecrire Case postale 244, Sion.

Se rend à domicile. Tél. 2.11.40

JE CHERCHE A ACHETER

vachette

race d'Hérens, si possible tachetée.

Case postale 52137, SION

BUREAU DE PLACEMENT

«Transit»

SIERRE Tél. 5 12 12

Offre et demande tout personnel.

HOTELS — RESTAURANTS COMMERCES

Renseignements gratuits en cas de **durété d'oreilles**, bourdonnements, sciérose, Brillantes affections, Lutzenberg (App) Spécial., Neubauer

ON CHERCHE pour la saison prochaine

famille d'agriculteurs

ayant suivi les cours de l'École cantonale d'agriculture, pour s'occuper d'un domaine à la moitié.

Faire offres sous P 7940 à publicitas, Sion.

A la même adresse on demande DOMESTIQUE sachant traire.

Vieux bijoux

(très vieux dentiers), débris d'or, bridges, argenterie (brillants), etc. achetés bon prix par la Bijouterie-Horlogerie Reymond, r. Pépinet 5, Lausanne (ach. pat.) Belles occasions bon marché.

Bernina
Aiguilles, fil, huile et toutes fournitures de machines à coudre

CH. WUEST
Rue de Conthey — SION —
Magasin spécial pour Machines à coudre

Engrais organiques

pour vignes et cultures

Sels de potasse

disponibles par quantités limitées

GUSTAVE DUBUIS, SION

TROUVÉ

petite GOURMETTE bracelet en or, avec inscription sur la plaque. La réclamer en payant les frais au Magasin Varone-Frasserens, Gd-Pont.

QUEL EFFET TOUT DE MÊME!

un habit aussi seyant et élégant, avec une belle rayure distinguée - la grande mode d'aujourd'hui -, et ceci dans une qualité que l'on sait incontestable. Nos vêtements réalisent des performances sous tous les rapports, et leur coupe irréprochable est devenue proverbiale. Nous avons tout sous la main pour satisfaire vos désirs. Une visite sans engagement, vous convaincra.



GEORGES TAVERNIER-FAVRE, SION

Culture du Tabac

Manufacture de tabac achète du tabac vert et s'intéresse à la culture du tabac dans le Valais moyen et désire entrer en relations avec propriétaires de terrain et agriculteurs expérimentés dans la culture du tabac. Les intéressés aux alentours de Sion, etc., sont priés d'adresser offres avec superficie de m² sous chiffre 907 au Bureau du journal.

Scierie H. INDERKUMMEN, Sion

Téléphone No **2 21 79**

TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ

N'a rien de commun avec la scierie Darbellay

L'Hôpital-Asile de Sion offre en

location

pour 3 à 5 ans env., 10,000 m² terrain non arborisé sis à Chandoline (champ-jardin). En bloc ou en parcelles.

Faire offres à M. Albert de Torrenté, notaire, Sion, en indiquant surface désirée. Pour renseignements ou visite, s'adresser à M. Paul Bagaini, cons. bourg., Rte d'Evolène, Sion.

CAFE NATIONAL — SION

M. Follonier-Bovier, Tél. 2 11 35

Raclettes — Assiettes au fromage — Fondues Escargots

Tous les samedis: Tripes aux tomates

VIANDE DE CHÈVRE

Chèvres entières, 1re qualité	500 le kg.	Fr. 3,50
Quart devant	500	3,50
Quart derrière	500	4,—
Saucisse de chèvre	250	3,20
Saucisses de porc	1000	4,70
Salametti, 1re qualité	1250	11,50

Viande de mouton sur demande, 750 point le kg.

Envoi contre remboursement, franco à partir de fr. 50.—

BOUCHERIE PAOLO FIORI, LOCARNO

A VENDRE A CHATEAUNEUF

jardin

de 250 toises, préparé pour cultures fruitières.

RODUIT ANDRÉ, Agence immobilière patentée, Sion.

Le vendeur de « LA SUISSE » à la Planta, rappelle à ses clients et au public en général que les journaux mis à leur disposition ne sont pas GRATUITS et les prie de déposer la monnaie dans la boîte réservée à cet effet.

Tous les journaux enlevés et non payés sont à la charge du vendeur qui se voit ainsi frustré de son gagne-pain.



On cherche

des vignes à travailler dans la région de Clavoz, Molignon, Uvrier, pour le printemps 44, ou pour date à convenir. S'adresser sous chiffre 7892 P. Publicitas, Sion.



11
DECEMBRE



Catarre des fumeurs...

quelques bonbons Tolu-Trapp chaque jour vous permettront de l'éviter

Tolu-Trapp

le remède contre la toux sous forme de bonbons

Dans toutes les pharmacies / Wikopharm S. A. Zurich

Confiez vos imprimés à l'

Imprimerie Gessler

SION

Tél. 2 19 05

Les beaux

CADEAUX

RODUIT & Cie

Sion, Av. de la Gare, Tél. 2 14 39

JOUETS — CONFECTION ARTICLES DE MÉNAGE

Cadeaux utiles!

Guéridons — Tables de radio et fantaisie — Petits meubles, — Jardinières Meubles rotin — Fauteuils rembourrés — Tapis au meilleur marché, chez

G. & A. Widmann

Place du Midi

SION

Tél. 2,20,33

Le MONDE entier...

est à la portée de votre main...

Vous entendrez les émissions les plus lointaines (Amérique, Japon) sur un appareil de radio ALBIS

Un poste de grande classe à fr. 285.— ou fr. 16.— par mois.

Demandez démonstration sans engagement au spécialiste:

R. NICOLAS, Electricité SION

(LA PLUS ANCIENNE MAISON DE RADIOS DU VALAIS)

